

Les ministères de la Santé et de l'Intérieur tirent la sonnette d'alarme

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5200 - Dimanche 18 octobre 2020 - Prix : 10 DA

Présidence de la République
**Tebboune préside aujourd'hui
un Conseil des ministres**

Page 3

Violence expressive et fake news sur les réseaux sociaux et dans la presse électronique

Ammar Belhimer dénonce une «démocratisation de la méchanceté»

Page 3

La nouvelle approche de la crise libyenne

Par Mohamed Habili

L'ONU a cru bien faire ces derniers temps le répartir en tranches le dialogue interlibyen, réservant à chacune et dans un endroit différent une rencontre spécifique entre parties au conflit, dans l'idée que le traitement isolé de chaque question en particulier aiderait à la fois à mieux la cerner et à mieux la dépenser ensuite. Des pourparlers portant en une seule occasion sur l'ensemble des divergences n'en finiraient probablement pas, chaque difficulté abordée pouvant être compliquée par la proximité des autres, puisque toutes seraient dans ce cas à l'ordre du jour. Sans doute faudrait-il plus d'un round sur chaque thème pour qu'une avancée se produise. Mais n'est-ce pas qu'il est préférable de remettre plusieurs fois l'ouvrage sur le métier, avec la perspective de le parfaire par morceaux, que de devoir s'avouer vaincu par lui en voulant l'aborder de tous les côtés à la fois. L'erreur de Ghassan Salamé pourrait bien avoir été de prendre l'épineux dossier libyen non pas dans ses parties mais dans sa totalité. Stephanie Williams, sa remplaçante par intérim, en tant que représentante spéciale des Nations unies en Libye, donne en tout cas le sentiment d'avoir médité ses échecs, et par suite d'avoir conçu une approche différente de la sienne.

Suite en page 3

En visite à Djelfa

Djerad annonce une réorganisation des zones industrielles



Ph/D. R.

Dans le but d'en finir avec les pratiques bureaucratiques dans la gestion du foncier et d'en faire une cible pour les véritables investisseurs, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a annoncé, hier, qu'un décret gouvernemental relatif à la réglementation et la réorganisation des zones industrielles sera publié prochainement. Page 2

Après plus d'une année de son lancement

Nasri rassure les souscripteurs LPA

Page 3

Affaire Sovac à la cour d'Alger

Les plaidoiries de la défense ont repris

Page 16

En visite à Djelfa

Djerad annonce une réorganisation des zones industrielles

■ Dans le but d'en finir avec les pratiques bureaucratiques dans la gestion du foncier et d'en faire une cible pour les véritables investisseurs, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a annoncé, hier, qu'un décret gouvernemental relatif à la réglementation et la réorganisation des zones industrielles sera publié prochainement.

Par Louisa Ait Ramdane

Dorénavant, l'attribution des terres se fera dans la plus grande transparence et pour les véritables investisseurs, a dit Djerad, soulignant que «dans l'Algérie nouvelle il faut de nouveaux comportements, de nouveaux concepts, le temps de l'anarchie est fini». «Le gouvernement veillera à la répartition transparente et à l'organisation rationnelle du foncier industriel», a-t-il rassuré.

Et à Djerrad d'ajouter que «les terres distribuées dans le cadre des zones industrielles seront récupérées, sauf pour les cas où les projets sont déjà opérationnels». Pour y parvenir, il a informé que les banques accorderont des facilités aux vrais investisseurs.

Le Premier ministre a annoncé également l'ouverture de filiales bancaires dans ces zones, à l'instar de ce qui est en vigueur dans de tels espaces à travers le monde. Il a assuré, dans ce sens, que les superficies octroyées par le passé à de nombreuses personnes sans jamais être exploitées seront récupérées et attribuées à de véritables investisseurs. «L'Algérie a toutes les potentialités et les compétences humaines nécessaires pour promouvoir l'industrie de transformation, petite et moyenne, afin de satisfaire ses besoins nationaux», a affirmé Djerad.

Djerad appelle les opérateurs algériens à pénétrer le marché africain

Le Premier ministre a, par ailleurs, appelé les opérateurs

économiques algériens à renforcer leur place sur le marché africain. Il a rappelé, dans ce sens, que notre pays avait contribué, depuis la glorieuse Révolution de libération, à l'indépendance de nombreux pays africains.

Soulignant, à ce propos, la vision stratégique du président de la République en ce qui concerne le continent africain, M. Djerad a insisté sur l'importance de la contribution de l'activité commerciale et industrielle des investisseurs algériens, qu'ils soient du public ou du privé, à sa concrétisation.

Lors d'une rencontre avec des investisseurs, le Premier ministre les a incités à travailler à couvrir la demande nationale dans tous les secteurs afin de réduire les importations. Dans ce sens, le Chef du gouvernement a encouragé les opérateurs à s'orienter davantage vers l'industrie de transformation.

En marge de l'inauguration d'une unité industrielle privée de transformation de papier hygiénique, dans la zone industrielle d'Ain Ouessara, le Premier ministre a souligné l'importante contribution attendue de cette unité dans le soutien de l'industrie de transformation, notamment en matière de couverture des besoins du marché national en produits locaux, et partant, la réduction de leur facture d'importation (en devises).

«Le gouvernement œuvre pour l'encouragement de la petite et moyenne entreprise, et l'Algérie possède les compétences requises pour ce faire», a-t-il assuré. Il a mis en exergue «la stratégie nationale pour la promotion de la petite industrie», à travers l'accompagnement et le



soutien des jeunes porteurs de projets durant leurs premiers pas, jusqu'à la création de grandes sociétés. L'occasion est donnée au Chef du gouvernement pour recommander aux responsables en charge de cette unité «la nécessité d'assurer une formation aux jeunes compétences, pour maîtriser les nouvelles technologies et encourager la relation entre les investisseurs industriels et le ministère de la Formation professionnelle, afin d'accélérer l'intégration des compétences dans le marché du travail».

Le Premier ministre a procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'un centre anti-cancer (CAC) au chef-lieu de wilaya, un projet très attendu par les citoyens, soulignant la nécessité de terminer et d'achever les travaux de l'hôpital dans les délais fixés début 2023. Il a ordonné également la baptisa-

tion de l'hôpital de 60 lits de El Birine, achevé, du nom du défunt moudjahid colonel Ahmed Bencherif. «Sans cet homme et ses semblables, on ne jouirait pas actuellement de l'indépendance et de la liberté», a-t-il affirmé. A noter que le projet de l'hôpital de El Birine a enregistré un retard dans son ouverture, fort attendue par la population locale, dont il a constitué une revendication principale.

Enfin, le Premier ministre a inauguré un marché régional de

fruits et de légumes situé à Aïn Oussara, qui couvrira les besoins de pas moins de neuf wilayas avoisinantes. Il a donné une instruction urgente au wali de Djelfa pour que le marché soit opérationnel dans les plus brefs délais, plaidant pour la coordination entre les marchés régionaux du pays, en vue de garantir un équilibre dans l'approvisionnement du marché en différents produits et, partant, éviter la pénurie et les méventes. **L. A. R.**

Coronavirus 205 cas et 5 décès en 24 heures

L'ALGÉRIE a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (5), portant à 1 846 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 205 cas, soit 16 cas de moins par rapport à hier (221), pour atteindre au total 54 193 cas confirmés. **R. N.**

Hausse des contaminations au Covid-19

Les ministères de la Santé et de l'Intérieur tirent la sonnette d'alarme

Le nombre des contaminations au coronavirus est en hausse ces derniers jours. Un relâchement et un laisser-aller est constaté parmi les citoyens, malgré la persistance du danger. Face à cette situation, les ministères de la Santé et de l'Intérieur réagissent, mettent en garde et appellent à la vigilance. Le ministère de la Santé a appelé, hier, les citoyens «à respecter strictement les mesures barrières». Le nettoyage des mains, la distanciation sociale, le port du masque sont, entre autres, recommandations réitérées par le département de Abderrahmane Benbouzid. De son côté, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de

l'Aménagement du territoire n'est pas resté de marbre face à cette situation, qui risque, à ce rythme, d'empirer. Il a, à cet effet, appelé les citoyens «à accompagner les efforts des pouvoirs publics visant leur protection et la lutte contre l'épidémie de Covid-19 ainsi que les mesures de prévention et d'atténuation prises pour la reprise progressive des activités économiques, sociales et éducatives», a indiqué, hier, un communiqué de ce département ministériel. Les citoyens doivent faire montre d'un «sens élevé de responsabilité» et de «respect scrupuleux» des gestes barrières et des protocoles sanitaires préconisés, notamment la distanciation physique, le port du

masque et l'évitement des rassemblements, afin que les mesures préventives appliquées précédemment ne soient pas réimposées, est-il précisé dans le communiqué. Ainsi, le département de l'Intérieur exprime ouvertement la possibilité de revenir vers certaines mesures telles que le confinement et autres restrictions si la situation continue à se dégrader. Sans verser dans l'alarmisme, le ministère jette la balle dans le camp du citoyen pour arrêter la chaîne de transmission du virus. Le ministère de l'Intérieur a rappelé, par ailleurs, que depuis l'apparition de l'épidémie de Covid-19 au début de l'année, «les pouvoirs publics ont opté pour une approche anticipative

en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires pour la contenir et lutter contre sa propagation à travers de rigoureuses mesures préventives, conjuguées à une grande prise de conscience de la part des citoyens et une large mobilisation de la société civile dans toutes les wilayas du pays». Des mesures, ajoute-t-il, qui ont permis, depuis des mois, de stabiliser «notamment» la situation sanitaire et d'éviter les scénarios complexes comme c'est le cas dans de nombreux pays du monde, a encore indiqué le ministère de l'Intérieur. Toutes ces mesures n'avaient pas empêché, pour autant, d'enregistrer des victimes parmi les citoyens et les différents corps

professionnels, en particulier le corps médical, rappelle la même source.

Faut-il rappeler que de nombreux pays à travers le monde connaissent une forte hausse des contaminations, des mesures de confinement ont été prises au grand dam des populations. Un scénario auquel les autorités algériennes ne veulent pas arriver, d'autant qu'une grande partie des habitants avait subi et enduré des mois de fermeture des commerces, de suspension des transports et d'interdiction de sortie notamment nocturne, dans le cadre des mesures restrictives visant à éviter la propagation du virus.

Aomar Fekrache

Violence expressive et fake news sur les réseaux sociaux et dans la presse électronique

Ammar Belhimer dénonce une «démocratisation de la méchanceté»

■ Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé, hier, que la «violence expressive» véhiculée par les réseaux sociaux est «inadmissible» et «menace» le tissu social national. Il a assuré que son département ministériel saisira la justice «chaque fois que de besoin».

Par Meriem Benchaouia

«**L**e poids des nouvelles technologies de communication ne fait point de doute. Il reste à connaître la qualité du message qui est, malheureusement, à bien des égards peu enviable. La violence expressive qui se déverse sur nos réseaux sociaux est inadmissible et menace le tissu social de banalisation de l'incivisme, de brutalisation et d'ensauvagement, imposant ce que d'aucuns ont appelé une démocratisation de la méchanceté et d'autres passions tristes», a déploré le ministre dans un entretien accordé à l'Agence de presse nationale. Abordant l'impact du foisonnement des fake news sur les réseaux sociaux et dans la presse électronique, il s'est référé aux résultats d'un sondage réalisé par l'Immar en avril 2019, selon lesquels 18 millions d'Algériens sont quotidiennement exposés aux chaînes de télévisions, 17 millions à Internet, 15,5 millions aux médias sociaux, 3 millions aux radios et, enfin, 2,6 millions sont des lecteurs. Tout en s'opposant à la «banalisation et à la légitimation de la violence, sous quelque forme que ce soit, dans le débat public, ou qu'il se déroule et quel que soit son enjeu», il a indiqué que cette violence donnait libre cours aux «trolls», rappelant qu'il s'agit d'une expression désignant «les internautes plus ou moins malveillants dont l'objectif est de pourrir des fils de discussion en générant artificiellement des polémiques». «Au-



delà du trolling et de l'agressivité comme registre d'expression, que l'on pourrait réunir sous le terme d'incivilité, le cyber-harcèlement militant et les discours de haine, même s'ils sont punis par la loi, en raison des dommages psychologiques qu'ils peuvent occasionner chez leurs victimes, ont également des effets néfastes sur le débat public et peuvent être considérés comme des atteintes au pluralisme démocratique, car engendrant des phénomènes de censures collectives et d'autocensure qui appauvrissent le débat», poursuit le ministre. Tout en qualifiant ces produits informationnels motivés par l'argent de «particulièrement nocifs», le porte-parole du gou-

vernement a estimé que le dispositif répressif mis en Algérie pour lutter contre ce phénomène «n'est pas plus sévère que d'autres», rappelant que la loi n° 20-05 du 28 avril 2020 relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine comprend 48 articles, répartis en 7 chapitres, traitant des mécanismes de prévention contre la discrimination et le discours de haine. De même que ladite loi stipule des règles procédurales ainsi que tout ce qui se rapporte aux dispositions pénales, à la coopération judiciaire et aux peines définitives, détaille-t-il encore, avant de rappeler la disposition prévoyant «une peine d'emprisonnement de

deux ans à cinq ans et une amende de 200 000 DA à 500 000 DA, pour quiconque produit, fabrique, vend, propose à la vente ou à la circulation des produits, des marchandises, des imprimés, des enregistrements, des films, des cassettes, des disques ou des programmes informatiques ou tout autre moyen portant toute forme de discours pouvant provoquer la commission des infractions prévues par la loi». Ces dispositions, a-t-il commenté, s'ajoutent au nouveau dispositif d'incrimination et de répression de la diffusion et de la propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics, citant l'amendement de l'article 196 bis du code pénal qui prévoit de punir «quiconque volontairement diffuse ou propage, par tout moyen, dans le public des nouvelles ou informations, fausses ou calomnieuses, susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à l'ordre public, compte tenu de l'effroi qu'ils sèment au sein des citoyens et du climat d'insécurité qu'ils génèrent dans la société». Interpellé sur le rôle du département qu'il dirige, quant au respect du droit, son premier responsable rétorque en ces termes : «Le ministère de la Communication ne peut pas se taire devant les publications électroniques nauséabondes attentant à l'honneur et à la dignité des responsables de l'Etat et saisira la justice chaque fois que de besoin pour que les sanctions les plus sévères soient prononcées contre leurs auteurs». **M. B.**

Après plus d'une année de son lancement Nasri rassure les souscripteurs LPA

En attendant un programme de livraison de dizaines de milliers de logements de différentes formules à travers le pays dans deux semaines, les projets de réalisation de nouvelles unités se poursuivent. C'est le cas du logement de type promotionnel aidé (LPA), lancé en octobre dernier, pour «une meilleure organisation du marché de la location immobilière en Algérie». A ce sujet, lors de sa visite hier dans la wilaya de Boumerdès, Kamel Nasri,

ministre de l'Habitat, soulignant que la nouvelle orientation de son secteur est axée vers le logement rural, fera savoir que la formule de logement LPA n'a pas encore été réellement entamée et ce, en raison de nombreuses entraves auxquelles elle fait face. Anticipant sur l'impatience affichée par les souscripteurs de cette formule, il affirmera ne pas vouloir que «le LPA connaisse le sort du LSP». Un sort sinistre, effectivement, en ce sens où le LSP, quasiment à travers le terri-

toire national, a brillé par d'immenses chantiers à ciel ouvert en souffrance depuis plus d'une décennie, à l'instar de celui de Draria-Alger. Constantine, M'sila... C'est pourquoi, s'agissant du LPA pour lequel 120 000 unités au niveau national, dont 10 000 unités pour la capitale, ont été annoncées, Kamel Nasri avait déjà indiqué, en marge de son exposé devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de l'examen du projet loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2017, que «les dossiers des souscripteurs font l'objet de contrôle pour assurer justice et équité dans la distribution et barrer la route aux tricheurs qui veulent en bénéficier sans remplir les conditions requises». Lequel contrôle, avait-il dit, se fera par le recours au fichier national des bénéficiaires de logements ou d'aides, outre le reste des informations y afférentes, notamment l'état civil et la sécurité sociale. Et de souligner alors que les travaux de réalisation des loge-

ments LPA dans leurs nouvelles formules et qui comptent 130 000 unités, enregistrent «une avancée considérable» dans certaines wilayas et sont en cours de lancement dans d'autres. Quant aux promoteurs et maîtres d'ouvrage, il dira que ces derniers pourront bénéficier des premières tranches dès la convocation des souscripteurs éligibles à l'issue des opérations de contrôle en amont des dossiers. Ainsi, selon Kamel Nasri, qui a posé la première pierre pour la réalisation 50 logements du type LPA à Boudouaou, la nouvelle formule du programme permettra de combler toutes les lacunes enregistrées dans les précédents projets dont 12 000 souscripteurs souffrent à ce jour en raison de l'arrêt des travaux. Par ailleurs, le ministre de l'Habitat, appelant les bénéficiaires de logements soutenus par l'Etat lors du séisme de 2003 à payer leur loyer, a insisté sur la relance de tous les programmes de logement, toutes formules confondues, lesquels accusent un retard. Il a ainsi accordé un délai d'une semaine

LA QUESTION DU JOUR

La nouvelle approche de la crise libyenne

Suite de la page une

Jusqu'à présent, et dans l'attente du «congrès» de Tunis, programmé pour le 26 de ce mois, plusieurs rencontres thématiques ont pu se tenir, au Maroc, à Bouznika plus précisément, et cela à deux reprises, ce qui est du meilleur augure ; à Montreux en Suisse, au Caire, et possiblement encore ailleurs. Le seul fait que les protagonistes libyens aient accepté de se revoir dans des endroits différents, et à chaque fois pour discuter de sujets de portée limitée, plaide en faveur de ce qu'on pourrait appeler la méthode Williams. C'est à Bouznika que celle-ci aurait le mieux prouvé son efficacité, puisque en deux temps seulement, un accord a pu être trouvé entre les deux délégations, celle du Haut Conseil d'Etat et celle de la Chambre des représentants. Le hic, c'est que cet accord n'a pas été sur la difficulté même qui était en débat, à savoir la répartition des postes dits de souveraineté, mais qui en réalité ne sont que des postes techniques, mais uniquement sur les critères auxquels se référer pour les attribuer plus tard. A Bouznika, pour toute avancée donc, les deux parties ont en fait convenu de se revoir. Autrement dit, elles se sont quittées en de bons termes. On peut en dire autant de la rencontre du Caire, qui elle a porté sur les règles d'ordre constitutionnel devant présider aux élections marquant la fin de la crise libyenne. On ignore sur quoi elle a débouché. Mais que ce soit comme à Bouznika sur la promesse ou l'engagement de se revoir prochainement, ne serait pas pour déroger à la méthode en application. A Montreux les pourparlers, comme il arrive qu'on dise aussi, auraient tourné autour de la consolidation du cessez-le-feu, en vigueur depuis quelque temps déjà. Celui-ci est à mettre à l'actif de la Conférence de Genève de janvier dernier, qui à son tour est autant l'œuvre de Ghassan Salamé et de l'ONU que de la diplomatie allemande, ce qu'elle doit en premier lieu à sa neutralité dans l'affaire libyenne. Deux pays européens ne seraient pas crédibles dans ce rôle de faiseurs de paix en Libye : la France et la Grande-Bretagne. L'on sait pourquoi. **M. H.**

aux responsables du secteur de l'Habitat dans la wilaya, en vue de remédier aux obstacles et relancer ces projets. Pour ce qui est de la formule location-vente (AADL), le ministre, annonçant la fin de cette formule de logement dans la wilaya de Boumerdès, avec la pose de la première pierre pour la réalisation de 6 834 logements dans la localité de Helaymia à Boudouaou, a exigé des responsables du secteur dans la wilaya d'aider les promoteurs et l'Administration à trouver les solutions idoines, à même de satisfaire les souscripteurs».

Lynda Naili

Présidence de la République

Tebboune préside aujourd'hui un Conseil des ministres

LE PRÉSIDENT de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune présidera, aujourd'hui, la réunion périodique par visioconférence du Conseil des ministres, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République. «A l'ordre du jour de la réunion figure l'examen de plusieurs dossiers relatifs au développement de l'industrie agroalimentaire dans le Sahara, aux programmes des différentes filières agricoles prioritaires dans les régions sahariennes, au foncier industriel et aux perspectives de relance et de développement du secteur des affaires religieuses et des wakfs, outre la présentation d'exposés sur l'importation des véhicules de moins de trois ans et l'amélioration du débit internet», précise la communiqué. **R. N.**

Le Cour Grandmaison au sujet des massacres du 17 octobre 1961

Un «crime contre l'humanité» en exécution d'«un plan concerté»

■ Le politologue et universitaire français, Olivier Le Cour Grandmaison, a qualifié, hier, de «crime contre l'humanité» les massacres commis par la police française contre des Algériens sortis manifester pacifiquement le 17 octobre 1961 à Paris contre un couvre-feu discriminatoire des autorités françaises, affirmant que ceux qui ont été ainsi assassinés «l'ont été pour des motifs politiques et raciaux en exécution d'un plan concerté».

Par Omar F.

«**R**elativement aux massacres (...), ils peuvent et doivent être qualifiés de crime contre l'humanité puisque celles et ceux qui ont été ainsi assassinés l'ont été pour des motifs politiques, raciaux et religieux en exécution d'un plan concerté», a affirmé, dans un entretien à l'APS, l'un des spécialistes reconnus des questions liées à l'histoire coloniale française en Algérie.

Il rappellera qu'«à l'origine de ces rassemblements pacifiques appelés et organisés par le Front de libération nationale (FLN) à Paris et dans la région parisienne, se trouve un couvre-feu discriminatoire et raciste imposé par le préfet de Police Maurice Papon, où plus de 14 000 arrestations ont été opérées, soit près d'une personne sur deux», a relevé le politologue, pour qui «ces rafles sont sans précédent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale».

Non reconnaissance du crime : la «pusillanimité» des gouvernements français soulignée

Sur un autre registre, le politologue a relevé la «pusillanimité» des gouvernements et pré-

sidents français successifs de reconnaître les massacres du 17 octobre 1961 à Paris.

«Depuis 1991 et plus encore en 2001, date de la mise en place d'un collectif unitaire réunissant de nombreuses associations, organisations syndicales et partis politiques à l'occasion de la quarantième commémoration de ces massacres, ce collectif demande aux plus hautes autorités françaises de reconnaître qu'un crime d'Etat particulièrement terrible a été commis alors», a rappelé M. Grandmaison.

Il fera observer que, jusqu'à présent, il n'y a que l'ex-Président François Hollande qui «s'est contenté de qualifier ce qu'il s'est passé de "sanglante répression" ce qui est, selon le politologue, très en-deçà de la réalité et des revendications du collectif».

Il n'en demeure pas moins, a-t-il relevé, qu'au niveau local, de nombreuses initiatives ont été prises : érection de stèles à la mémoire des victimes, plaque commémorative au Pont Saint-Michel à Paris, boulevard du 17 octobre 1961 à Nanterre, square du 17



PH/D. R.

octobre 1961 à Givros pour donner quelques exemples, cependant que les rassemblements se sont désormais étendus à de très nombreuses villes françaises.

«Cela, a-t-il poursuivi, ne fait que souligner plus encore la

pusillanimité des gouvernements et présidents de la République, qu'ils soient de droite ou de gauche. Tous refusant de s'engager plus avant», a-t-il regretté.

En ces matières, le Président actuel Emmanuel

Macron «se comporte comme ses prédécesseurs, sans doute pour ne pas heurter un électeur de droite ou de gauche. L'ouverture des travaux d'une conférence régulière désormais en vue des élections présidentielles qui approchent», a-t-il opiné. O. F.

Mascara

Commémoration de la journée nationale de l'émigration

Les festivités de commémoration de la Journée nationale de l'émigration, marquant le 59^e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, ont été lancées hier dans la wilaya de Mascara.

La cérémonie de célébration de cet anniversaire, présidée par le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et Ayants droit au nom du ministre du secteur, sous le slogan «Insurrection des

libres au pays du colonisateur», se déroule en présence des autorités de la wilaya et de membres de la famille révolutionnaire.

A cette occasion, une cérémonie de recueillement à la mémoire des chouhada de la glorieuse guerre de Libération nationale a eu lieu au carré des martyrs de la ville de Mascara, marquée par une oraison présentée par le représentant de la

famille révolutionnaire de la wilaya.

La délégation officielle a également visité une exposition historique sur l'événement à la maison de la culture «Abiras-Ennaciri» par le Musée régional des moudjahid de Tlemcen, avec la participation des musées de la wilaya qui lui sont rattachés.

Le secrétaire général du ministère des Moudjahidine et

Ayants droit a présidé, au nom du ministre du secteur à la salle de conférences de la maison de la culture «Abiras-Ennaciri», l'ouverture des travaux d'une conférence historique organisée à cette occasion par le Centre national des études et de la recherche sur le mouvement national et la révolution du «1^{er} novembre 1954» avec la participation d'universitaires et chercheurs en histoire. O. F.

Rencontre-débat avec la presse nationale mardi à Alger

Le projet d'amendement de la Constitution au menu

LE PROJET d'amendement de la Constitution sera, mardi prochain (14h00) à Alger, au menu d'une conférence-débat initiée par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Inscrite dans le cadre des activités périodiques de l'Organisation, cette rencontre est la seconde du genre, après celle tenue en mars dernier, au cours de laquelle la famille de la presse a été invitée à s'organiser pour contribuer au débat et à l'enrichissement de la première mouture de la Constitution.

Le rendez-vous de mardi, auquel le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a été invité, se déroulera sous le thème «La place de la presse dans le projet de révision de la Constitution», en présence d'experts et de spécialistes.

K. L.

Les 20 et 22 octobre

L'Unesco organise une réunion virtuelle sur l'éducation dans le monde

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), en partenariat avec les gouvernements du Ghana, de la Norvège et du Royaume-Uni, organise une réunion virtuelle sur l'éducation dans le monde les 20 et 22 octobre, a annoncé, hier, l'Organisation basée à Paris. La réunion vise à obtenir des engagements de la part des dirigeants pour la protection du financement de l'éducation lors du redressement post-épidémique et à parvenir à un consensus sur les actions prioritaires pour l'an prochain, selon les organisateurs. La pandémie de Covid-19 «a créé la plus grave perturbation des systèmes éducatifs mondiaux de l'histoire, forçant plus de 1,6 milliard d'apprenants à quitter l'école au plus fort de la crise. Elle a exacerbé les inégalités préexistantes et a touché plus durement les apprenants vulnérables», rappelle l'Unesco.

«La pandémie menace d'annuler des

décennies de progrès dans le domaine de l'éducation. Le ralentissement économique exercera une pression croissante sur les budgets nationaux de l'instruction publique et sur l'aide à l'éducation à un moment où un financement plus important est nécessaire pour que le secteur se rétablisse», a averti l'Organisation. Selon les projections, même si la part du budget allouée à l'éducation reste stable, les dépenses publiques globales pourraient diminuer de 8 % et l'aide à l'éducation pourrait chuter de 12 %.

Dans ce contexte, la réunion du 20 octobre «constituera une plateforme unique d'échange entre des dirigeants politiques de haut niveau, des ministres, des décideurs, des organisations multilatérales, des partenaires de développement et des acteurs mondiaux de l'éducation, afin de protéger et de repenser l'éducation dans le monde actuel et dans celui de l'après-Covid-19», a souligné

l'Unesco. Cet événement constituera aussi, selon l'Organisation, «une occasion stratégique pour les Etats membres et la communauté internationale de maintenir et de renforcer leur engagement en faveur de l'éducation, qui constitue l'investissement le plus essentiel pour une reprise et un avenir durables». Un ensemble d'actions prioritaires mondiales pour le redémarrage et le renforcement des systèmes éducatifs s'articulera autour des cinq thèmes suivants, considérés comme centraux dans la réponse au Covid-19 : Protéger le financement national et international de l'éducation, rouvrir les écoles en toute sécurité, se concentrer sur l'inclusion, l'équité et l'égalité des sexes, revoir les approches pédagogiques et les résultats d'apprentissage, et exploiter une connectivité et des technologies équitables pour l'apprentissage, a précisé l'Unesco.

Lyes B.

L'euro avance face au dollar

La livre va et vient au gré des discussions post-Brexit

■ La monnaie unique européenne progressait vendredi face au dollar, tandis que la livre sterling évoluait en dents de scie au gré des négociations sur la relation commerciale post-Brexit entre l'UE et le Royaume-Uni.

Par Lylia K.

Vers 19h00 GMT (21H00 à Paris), l'euro avançait de 0,09 % au billet vert, à 1,1718 dollar. Dans le même temps, la livre sterling, qui avait gagné de terrain face à l'euro plus tôt dans la journée, abandonnait 0,06 % face à la devise européenne à 90,64 pence pour un euro.

Face au billet vert, la livre sterling avançait de 0,14 % à 1,2927 dollar. Ces mouvements brusques, mais d'une amplitude somme toute modé-

rée, ont suivi la déclaration de Boris Johnson à la télévision britannique que le Royaume-Uni «devait se préparer» à un échec des négociations commerciales post-Brexit sauf «*changement fondamental*» d'approche des 27. «*Le va-et-vient se poursuit entre l'UE et le Royaume-Uni sur l'accord commercial. Vers 7 heures du matin ici dans l'est des Etats-Unis, le Premier ministre britannique Johnson a déclaré que "l'UE avait abandonné l'idée d'un accord de libre-échange". Et 40 minutes plus tard, la présidente de la Commission européenne a tweeté qu'elle allait à Londres la semaine prochaine pour négocier : la livre a fait du swing*», a commenté Mike Schumacher, de Wells Fargo.

Le Royaume-Uni «*veut prendre le dessus dans les négociations et espère que des désaccords s'ouvriront entre les Etats membres (l'Allemagne et la France en particulier) et que l'UE finira par accepter ce qu'il propose*», a commenté pour sa part Neil Wilson, analyste de Markets.com. Selon lui, «*il était prévisible avant ces déclarations que le Royaume-Uni et l'UE continueraient à discuter et à travailler pour parvenir à un accord*».

Boris veut parler avec fermeté mais c'est surtout pour les foules. La situation reste



Ph.D. R.

inchangée, les deux parties continuent à travailler à un accord».

Face au dollar, la monnaie britannique reste toujours bien plus proche de son plus haut annuel atteint début septembre, près de 1,35 dollar, que de son plus bas mi-mars, sous 1,15 dollar. Voix qui

compte sur les marchés, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE), Christine Lagarde, a par ailleurs estimé jeudi qu'un accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne scellant leurs relations post-Brexit finirait par être conclu en raison des enjeux considérables pour

les deux parties.

Les cambistes regardaient également avec attention l'évolution de la pandémie de Covid-19 dans le monde, qui a, cette semaine, «*joué en faveur du dollar américain*», valeur refuge désignée, a souligné Derek Halpenny, de MUFG.

L. K.

Etats-Unis Le déficit au plus haut historique sous l'effet du Covid-19

Le déficit budgétaire des Etats-Unis a grimpé à un niveau historique en 2020, en raison des dépenses engagées pour aider l'économie à faire face à la crise provoquée par le Covid-19. Il dépasse les 3 000 milliards de dollars, battant de très loin son précédent record. Le déficit de l'Etat fédéral pour l'exercice 2020 clos en septembre atteint 3 132 milliards de dollars, contre 984 milliards en 2019, soit un triplement, a dévoilé vendredi le Trésor américain. C'est de loin le plus important déficit jamais enregistré par les Etats-Unis, puisqu'il représente plus du double du précédent record. L'année 2020 vient donc détrôner 2009, quand, en pleine récession liée à la crise financière, le déficit avait grimpé à 1 400 milliards de dollars. Les comptes de la première économie mondiale ont ainsi été plombés par l'explosion des dépenses publiques, qui ont «*considérablement augmenté*», souligne le Trésor dans son communiqué. Elles ont bondi de 47 %, pour atteindre 6 500 milliards de dollars. Le mois de mars avait en effet vu le Covid-19 se propager sur le territoire américain.

Les travailleurs qui le pouvaient ont alors été contraints de travailler de chez eux, tandis que commerces et restaurants avaient dû fermer, licenciant, au moins temporairement, leurs salariés. La Maison-Blanche et le Congrès avaient adopté en urgence un plan de relance de 2 200 milliards de dollars, rallongé de 500 milliards en avril, et qui comprenait, entre autres, des chèques directs aux Américains, une aide supplémentaire pour les chômeurs, ou encore des prêts pour aider les petites et moyennes entreprises à continuer à payer les salaires.

R. E.

Prix

Le pétrole finit la semaine sur une petite baisse

Les cours du pétrole ont reculé vendredi sous le poids des doutes sur la demande et dans l'attente de la prochaine réunion des ministres de l'Opep+, lundi, alors que le rythme de la pandémie de Covid-19 s'accroît. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre a fini à 42,93 dollars à Londres, en baisse de 0,53 % ou 23 cents par

rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour novembre a abandonné 0,20 % ou 8 cents à 40,88 dollars. La veille, les deux contrats de référence avaient déjà baissé mais avaient limité leurs pertes, aidés par un recul plus important que prévu des stocks de brut aux Etats-Unis. Vendredi, le sentiment de moro-

sité à propos de la demande d'or noir a repris le dessus car «*la deuxième vague de la pandémie est là*», a justifié Paola Rodriguez-Masiu, analyste de Rystad. «*Le monde en est à un stade où de nouveaux couvre-feux sont mis en place, ce qui limite la circulation et par voie de conséquence la consommation de carburant*», a-t-elle ajouté.

C'est le cas en France où un couvre-feu nocturne sera appliqué en région parisienne et dans huit métropoles dès samedi. A l'échelle du continent européen, l'évolution de la pandémie est jugée «*très préoccupante*» par la branche européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Mohamed A.

Après trois séances de baisse

Wall Street termine en ordre dispersé

Wall Street a terminé en ordre dispersé vendredi après trois séances consécutives de baisse, le Dow Jones ayant été soutenu par des indicateurs américains positifs et l'espoir d'un plan de soutien économique américain, avant ou après l'élection présidentielle du 3 novembre.

Son indice vedette, le Dow Jones Industrial Average a gagné 0,39 % à 28 606,31 points.

Bien parti en séance, le Nasdaq, à forte coloration technologique, a fini par céder 0,36 % à 11 671,55 points et l'indice élargi S&P 500 a grappillé

0,01 % à 3 483,81 points.

Les investisseurs ont notamment salué de bonnes ventes au détail pour septembre et une amélioration de la confiance des consommateurs américains, au plus haut depuis le début de la pandémie. Selon les données du département du Commerce publiées vendredi, les ventes au détail ont grimpé bien plus que prévu en septembre par rapport à août, enregistrant une hausse de 1,9 % après un ralentissement au cours de l'été alors que les analystes misaient sur un progrès de 0,6 %.

«*Cela montre que les habitudes de dépenses des consom-*

mateurs n'ont pas changé malgré le fait que nous ayons un taux de chômage élevé», a estimé Peter Cardillo de Spartan Capital Securities. «*C'est fort, fort, fort*», s'est aussi réjoui Chris Low de FHN Financial, indiquant que cela augurait d'une augmentation du PIB de plus de 30 % au 3^e trimestre».

L'indice de confiance des consommateurs publié par l'Université du Michigan s'est aussi amélioré à 81,2 points contre 80,4 en septembre, atteignant un plus haut niveau depuis le début de l'épidémie de Covid-19. Les investisseurs s'accrochaient encore à l'espoir d'un

nouveau plan de soutien à l'économie américaine, même si les négociations piétinent.

«*Le marché semble tenir. Il garde les espoirs, espère qu'à terme on obtiendra un plan de relance. Je pense toujours qu'il y a une possibilité que nous l'obtions avant les élections, même si cela ne semble pas être le cas*», a noté M. Cardillo. Selon lui, «*il serait politiquement logique que les deux parties élaborent un plan*», d'autant plus qu'au rang des mauvaises nouvelles, la production industrielle a baissé de façon surprise en septembre à -0,6 %, son premier repli depuis avril.

F. H.

EL Bayadh

Le cas des 625 marchés non exploités tranché l'année prochaine

■ Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a affirmé, avant-hier à El Bayadh, que le cas des 625 marchés de pays, réalisés dans le passé et qui demeurent encore non exploités pour différentes raisons, sera tranché en 2021.

Par Walid B.

Lors d'une visite aux nombreuses structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué que la situation des marchés non exploités «sera tranchée l'année prochaine». La situation des marchés non exploités au niveau national «sera tranchée de concert avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et ce, à travers une solution sur la manière de les exploiter», a-t-il fait savoir. «L'Etat ne construira plus, à l'avenir, de marchés au niveau des wilayas», a souligné M. Rezig qui a appelé ceux qui s'intéressent à ce domaine à investir dans ce créneau et à prendre l'initiative pour réaliser ce genre d'espaces et les exploiter. Le ministre a déclaré, à ce propos, que «Des facilités leur seront accordées par les services de la wilaya avec, en prime, un accompagnement des services du commerce». Kamel Rezig a déclaré, d'autre part, qu'«il sera procédé prochainement à la levée du gel sur le registre du commerce concernant les produits alimentaires», citant, à ce propos, quatre projets en lien avec la réalisation de laboratoires de contrôle de la qualité au niveau des wilayas d'El Bayadh, Boumerdès, Tipasa et d'Ain Defla. «Ces projets ont été gelés dans le passé. Le ministère vient de prendre des mesures au niveau du gouvernement pour relancer ces projets de construction des quatre laboratoires en 2021», a expliqué, à ce propos, le ministre, relevant l'existence d'une correspondance qui a été

adressée au ministère des Finances pour la levée du gel. Il a annoncé également l'élaboration, en cours, d'une carte nationale relative aux différents aires de stockage publiques existant à travers le pays qui sera achevée avant la fin de l'année en cours, signalant que cette opération vise à identifier et maîtriser tous les moyens de stockage, à l'instar de la chaîne du froid. A cet effet, le ministre a mis en exergue l'importance de cette carte aux fins d'exploiter ses données par les ministères du Commerce, de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Industrie, notamment pour apporter des solutions idoines aux différents problèmes qui se posent sur le terrain. La visite du ministre dans la wilaya d'El Bayadh a été marquée également par l'inspection du projet de réalisation d'un «dock silo» de céréales d'une capacité de 10 000 tonnes au chef-lieu de la wilaya. Le ministre s'est rendu également à l'unité relevant du



complexe public des industries alimentaires «Agrodiv», où il a salué les efforts des gestionnaires du complexe pour avoir assuré la disponibilité des produits alimentaires de qualité et affiché des prix raisonnables. Kamel Rezig a tenu, à l'occasion de sa visite dans cette wilaya des Hauts-Plateaux, une rencontre avec les fonctionnaires de la direction du commerce de

la wilaya où il a salué les efforts qu'ils ont fournis durant cette période de pandémie de coronavirus et honoré des membres de la famille de commerçants de la wilaya décédés après avoir contractés ce virus. Le ministre s'est enquis du projet de réalisation et d'aménagement du marché d'El Bayadh de fruits et légumes et d'habillement et de vente de voitures, qui sera bien-

tôt réceptionné. Le ministre a mis l'accent sur l'importance de créer des postes d'emploi et sur la nécessité de la commune de disposer de ressources financières, avant de clore sa visite dans la wilaya par la tenue d'une rencontre avec les opérateurs économiques et les associations professionnelles pour écouter leurs préoccupations.

W. B.

Laghouat

Départ d'une caravane de praticiens bénévoles vers les zones d'ombre

Une caravane de praticiens bénévoles des Hauts-Plateaux et du Sud a pris le départ, avant-hier de Laghouat, vers les zones d'ombre de cinq régions de la wilaya, a-t-on appris du directeur des programmes de développement du réseau algérien des jeunes, Mahiedine Harchaoui. Le wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, a donné le départ de la caravane dont le staff médical assurera des consultations gratuites dans les zones d'ombre et enclavées

relevant des régions d'Afflou, Brida, Bellil, Ain-Madhi et Ksar El-Hirane et leurs environs, a précisé M. Harchaoui. Organisée à l'initiative du réseau national des jeunes, en coordination avec le secteur de la Santé, la caravane qui sillonnera ces régions permettra aux praticiens de mener des consultations à titre gracieux aux populations des zones d'ombre et des zones éparées, éloignées des grandes structures hospitalières, a-t-il précisé. Touchant divers domaines, dont

la médecine générale, la cardiologie, l'ophtalmologie, l'endocrinologie, la diabétologie, en plus des analyses médicales, l'opération est pilotée par des praticiens spécialistes en chirurgie générale, pédiatrie, orthopédie, ophtalmologie, gynécologie-obstétrique, néphrologie-urologie et neurologie, a détaillé M. Harchaoui. L'initiative est aussi l'occasion de prendre connaissance des maladies répandues dans les zones d'ombre et faciliter leur traitement, a affirmé D'

Ahlem Thabet (médecin-généraliste) qui s'est dite «heureuse» de contribuer à cette action humanitaire et de solidarité, appelant, au passage, ses confrères et consœurs à apporter leur aide aux populations dans les zones enclavées à travers le pays, notamment dans le Grand Sud, du fait de leur éloignement. Lancée avant-hier, l'opération devra se poursuivre jusqu'au 20 octobre courant, ont indiqué les organisateurs.

Amine K.

Gendarmerie nationale/Tizi-Ouzou

Plus de 11,5 tonnes de tabac à chiquer et 13 millions DA saisis

Plus de 11,500 tonnes de tabac à chiquer (chemma) et une somme de plus de 13 millions de DA ont été saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale, à Draâ El Mizan, au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a indiqué, avant-hier dans un communiqué, le groupement territorial de ce corps sécuritaire. «Dans le cadre de la lutte contre le trafic en tout genre, les activités illicites et la mise en vente de produits impropres à la consommation, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé à la saisie d'une quantité de 11,525 tonnes de tabac à chiquer et à l'arrestation d'un individu présumé propriétaire d'un atelier clandestin où était fabri-

qué», a-t-on précisé dans le même document. La perquisition effectuée dans l'atelier clandestin a également permis de découvrir et de saisir une importante somme d'argent en monnaie nationale et en devises. Il

s'agit d'un montant de pas moins de 13 004 000 DA, de 1 000 euros en coupures de 100 euros, des billets en coupures de 5 riyals saoudiens (dont le montant n'a pas été précisé) et de 20 dinars tunisiens, revenus

de cette activité illicite, a-t-on ajouté de même source. Les éléments de la gendarmerie ont également saisi du matériel et des produits servant à la fabrication et à l'emballage du tabac à chiquer et quatre caméras de

surveillance, a-t-on signalé. Une procédure judiciaire a été instruite contre le mis en cause dans cette affaire, en vue de sa présentation devant la justice, a-t-on indiqué.

Ghiles R.

Oran

22 000 unités de produits pyrotechniques confisqués

Les services de police de la wilaya d'Oran ont saisi dans des opérations distinctes 22 038 unités de produits pyrotechniques de différents types, indique-t-on, avant-hier, dans un communiqué du corps sécuritaire. Il s'agit d'opérations effectuées par un nombre de sûretés urbaines et la brigade d'assainissement relevant du Service de wilaya de la sécurité publique (SWSP) dans le cadre des efforts déployés par la police pour combattre

la commercialisation de ce genre de marchandises prohibées qui connaît un grand engouement de la part des jeunes à l'occasion des fêtes, dont la célébration du «Mawlid ennabawi ech-charif», souligne-t-on de même source. Ces opérations entrent dans le cadre d'un plan de prévention pour lutter contre la commercialisation des produits pyrotechniques vendus illicitement et qui constituent un danger sur la santé des

citoyens, souligne-t-on. Les éléments de la même brigade ont, dans ce cadre, effectué des opérations à travers plusieurs quartiers, comme Yaghourassen, Flaoussen, Les amandiers, Ennour, Choupot et Daya, ce qui a permis la saisie des 22 038 unités de produits pyrotechniques, a-t-on précisé, ajoutant que les personnes impliquées dans ce commerce illicite feront l'objet de poursuites judiciaires.

Wahiba H.

Entretien avec l'artiste-peintre Ismahane Mezouar

«Il n'y a pas de réussite durable sans engagement profond»

■ Ismahane Mezouar est une artiste-peintre douce et très généreuse. Devenir artiste-peintre est un rêve d'enfant qu'elle a réussi à concrétiser à l'âge de 26 ans, en décrochant son diplôme de l'Ecole régionale des beaux-arts de Tlemcen. Depuis, elle n'hésite pas à partager des idées, des points de vues, mais aussi des sentiments à travers des œuvres pleines de vie et d'espoir. Elle nous parle de sa passion pour l'art et de ses projets d'artiste.

Propos recueillis par Abia Selles

Le Jour d'Algérie : Parlez-nous de votre début en tant que plasticienne professionnelle

Ismahane Mezouar : Ma première exposition individuelle a eu lieu en 2016 et s'est déroulée au Musée d'art et d'histoire de Tlemcen, sous le thème : «L'habitat traditionnel». Elle comptait plus d'une vingtaine de toiles, qui parlent notamment de l'ancienne Médina. J'ai participé à plusieurs expositions locales et nationales, principalement sur Alger, y compris «Le printemps des arts», premier marché de l'art en Algérie. Pendant mes quatre ans d'étudiante à l'Ecole régionale des beaux-arts de Tlemcen, j'ai touché à un peu de tout. J'ai beaucoup peint le figuratif avant de me lancer dans le semi-figuratif. Mais depuis trois ans, je m'intéresse beaucoup plus à l'abstraction qui me permet de me libérer de l'académisme et traduire l'expression directe de l'émotion individuelle, pour mes influences. Je dirais que c'est le corps qui s'exprime en mettant en avant mes sentiments et mes pensées, la peinture est très frontale et gestuelle.

Etant jeune, quelles sont les blocages que vous avez rencontrés ?

C'est un défi pour moi et je ne suis qu'au début de ma carrière. Mais je fais une lecture plutôt positive de mon parcours, en revenant huit ans en arrière. J'ajouterais, d'ailleurs, qu'il n'y a pas de réussite durable sans

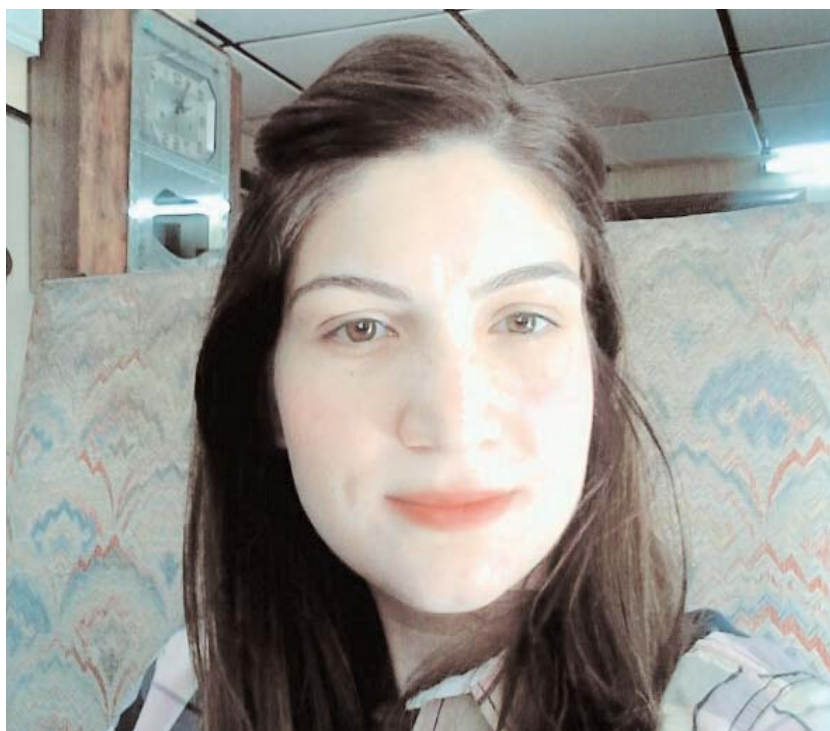
engagement profond, et c'est dans la contrainte que l'opportunité existe.

A propos de l'exposition que vous organisez à Tlemcen, quel message voulez-vous transmettre ?

«Repères en fragments» est ma deuxième exposition individuelle qui compte plus d'une vingtaine de toiles. Elle est organisée par le Centre des arts et des expositions de Tlemcen. «Puissance d'émotion» est la nécessité intérieure de peindre le temps d'intérieur, c'est-à-dire l'émotion créatrice, et le temps d'extérieur, c'est-à-dire la matérialisation de cette émotion en œuvre d'art, pour moi l'art est une anecdote de l'esprit.

Quelle est votre source d'inspiration ?

Je suis continuellement inspiré par la vie elle-même et les énergies qui poussent tout en avant et en même temps maintiennent tout ensemble. L'énergie qui coule à travers moi et sur la toile fait partie de cette grande force, et je suis étonnée de voir jusqu'où elle peut atteindre, ainsi que la musique, qui est vraiment la plus grande source d'inspiration dans mon travail. J'en écoute tous les jours et à chaque fois que je peins. Je pense que l'art que je crée correspond émotionnellement et énergiquement à la musique que j'écoute et qui me touche au plus proche de mon cœur, donc mon travail continue de m'emmener dans des voyages incroyables, tout en emmenant d'autres avec lui



en chemin.

Parlez-nous des techniques utilisées

L'acrylique a toujours été mon choix de peinture. J'ai essayé un peu l'huile, et j'utilise aussi de la peinture aquarelle et certains médiums, mais il y a quelque chose de spécial avec l'acrylique. C'est tellement facile à travailler et si amusant à combiner avec d'autres produits

pour obtenir toutes sortes d'effets. Mais bien sûr, je suis toujours ouverte pour essayer de nouvelles choses, et une grande partie de mon processus créatif dépend de la recherche de nouvelles techniques et des médiums qui créent de nouveaux effets. C'est donc une expérience sans fin !

Vos ambitions artistiques et vos projets ?

Poursuivre mes études est une priorité pour moi. En parallèle, je veux progresser dans ma carrière artistique et exposer un peu partout dans mon pays d'abord et pourquoï pas, dans l'avenir, exposer au-delà de la Méditerranée tout en honorant et donnant une belle image à notre pays l'Algérie. Je prépare aussi un programme pour l'année 2021.

A. S.

Après plus de cinq mois de fermeture

Les musées de La Casbah s'appêtent à accueillir les visiteurs

Fermés depuis plusieurs mois par mesure de prévention contre la propagation du coronavirus, les musées de La Casbah d'Alger, monuments historiques de la vieille médina et haltes incontournables des visiteurs, accueillent de nouveau le public depuis le début de mois de septembre, suite à la réouverture des musées et bibliothèques.

Malgré une affluence moins importante, les responsables des palais Dar Khedaoudj El Amia et Dar Mustapha-Pacha s'affairent à mettre les dernières retouches pour garantir un

accueil des visiteurs dans le «respect» du protocole sanitaire et des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19. Au Musée national public des arts et traditions populaires, l'établissement n'est pas complètement prêt à renouer avec l'affluence des visiteurs pour cause de travaux d'entretien en cours d'exécution qui ont retardé le montage des expositions permanentes, a-t-on constaté.

Bien que l'affluence ne soit pas celle des «grands jours», Farida Bakouri, directrice du musée, s'est montrée «optimiste» quant à la reprise des activités de son établissement. «Nous avons mis en place un dispositif préventif et appliqué des tarifs réduits pour les visiteurs», a-t-elle assuré, notant, à ce titre, que les «contraintes liées au transport ont impacté négativement l'affluence et l'avancement des tra-

vaux d'entretien» prévus dans les six salles d'exposition.

La tenue des expositions permanentes, le montage du mobilier ancien (salons, chaises, chambres à coucher...) et la mise en place des pièces de gros volume comme les jarres et les coffres, dépend de la «finalisation des travaux» de peinture des vitrines des salles d'exposition et le nettoyage des éléments architectoniques. Farida Bakouri a également indiqué qu'un protocole sanitaire spécial a été élaboré pour ce musée, afin de s'adapter à l'exiguïté des espaces. Le musée «ne prendra pas plus de 25 personnes réparties en deux circuits et pour une durée de visite de 45 minutes».

D'une surface totale de 590 m², Dar Khedaoudj El Amia a été construite vers 1570, dans le quartier de Souk El Djemâa dans la basse Casbah, par Rais Yahia,

avant d'être acquise par Khaznadji Hassan Pacha, trésorier du dey Mohamed Ben Othmane. Elle abrite depuis 1987 le Musée des arts et traditions populaires qui draine en moyenne quelque 30 000 visiteurs par an.

Dans une autre venelle de ce même quartier, Dar Mustapha Pacha, célèbre pour les innombrables carreaux de faïence qui tapissent ses murs, abrite le Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie, qui a, lui aussi, rouvert ses portes en s'astreignant un protocole sanitaire pour l'accueil du public.

«Nous avons utilisé 50 % des capacités d'accueil du musée dont l'accès est conditionné par le port de masques et limité à seulement 20 personnes par groupe», a affirmé le directeur du musée, Sami Dandan. «Durant le

confinement, toutes les œuvres ont été décrochées par mesure de sécurité, ce qui nous a permis de procéder à un inventaire et nettoyage des œuvres et entreprendre des travaux de peinture et d'entretien de cette bâtisse», a-t-il expliqué. A la question de savoir si l'établissement est prêt à renouer avec l'affluence d'avant, le responsable fait remarquer que le taux de fréquentation de Dar Mustapha Pacha «diminue» en période hivernale et augmente au printemps et en été pour atteindre une moyenne annuelle de 12 000 visiteurs (locaux et étrangers). Dar Mustapha Pacha a été achevée en 1799 pour Mustapha Ben Brahim Pacha, Dey d'Alger de 1798 à 1805. Cette demeure a abrité la bibliothèque nationale sous occupation française jusqu'en 1948.

M. K.

Agend'Art

Musée d'art et d'histoire de Tlemcen

Jusqu'au 30 octobre : Exposition de la plasticienne Ismahane Mezouar intitulée «Repères en fragments».



France

Effroi et colère après la décapitation d'un prof d'histoire, neuf personnes en garde à vue

■ Neuf personnes se trouvaient hier en garde à vue, au lendemain de la décapitation, dans les Yvelines, d'un enseignant qui avait montré des caricatures de Mahomet à ses élèves, un « attentat islamiste caractérisé », selon les mots d'Emmanuel Macron, qui suscite effroi et colère dans tout le pays.

Par Mourad M.

L'assailant, tué par la police peu de temps après, est un jeune Russe tchéchène de 18 ans, né à Moscou, a confirmé une source judiciaire. Vendredi vers 17h00, il a décapité un professeur d'histoire-géographie à proximité du collège où il enseignait dans un quartier calme de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), avant d'être tué par des policiers appelés à l'aide à 200 mètres de là. Connu pour des antécédents de droit commun, son casier judiciaire était toutefois vierge et n'était pas connu des services de renseignement pour radicalisation, selon plusieurs proches du dossier. Ses parents, son grand-père et son petit frère ont été interpellés à Evreux (Eure) dans la nuit de vendredi à hier. Selon une source judiciaire, cinq autres personnes ont été également arrêtées, dont un père d'élève du collège qui avait eu un différend avec l'enseignant et un couple de proches. Le père en garde à

vue est celui qui s'était indigné, dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, que l'enseignant ait montré des caricatures de Mahomet « nu » pendant un cours dans la classe de 4^e de sa fille. Trois autres personnes de l'entourage « non familial » de l'assailant ont également été interpellées, selon une source judiciaire. La décapitation de cet enseignant a provoqué une onde de choc en France. « Ils ne passeront pas. L'obscurantisme ne gagnera pas », a martelé dès vendredi soir Emmanuel Macron sur son ministère et doit adresser dans la journée un message « à tous les enseignants » du pays. « Ce sont les valeurs les plus fondamentales de la République qui sont touchées : après la liberté de la presse, et Charlie Hebdo, la liberté d'enseigner, bref, la République », leur a dit M. Castex, cité par son entourage.

Le procureur national antiterroriste, Jean-François Ricard, devait faire un premier point de l'enquête devant la presse hier après-midi. Les policiers de la Sous-direction antiterroriste (Sdat) de la police judiciaire et à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSi) s'intéressent à un message qui pourrait avoir été posté par l'assailant sur un compte Twitter désormais fermé, montrant une photo de la tête de la victime. Son auteur s'adresse à Emmanuel Macron, qualifié de « dirigeant des infidèles », et dit avoir voulu venger celui « qui a osé rabaisser Muhammad ». L'assailant avait crié « Allah Akbar » avant d'être tué. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'enseignant avait montré à ses élèves la semaine dernière une caricature de Mahomet. Un signalement était parvenu à Rodrigo Arenas, coprésident de la FCPE, la première association de parents d'élèves, faisant état d'un « père extrêmement énervé ». La victime aurait, selon M. Arenas, « invité les élèves musulmans à sortir de la classe » avant de montrer un dessin du prophète accroupi avec une étoile dessinée sur ses fesses et l'inscription « une étoile est née ». Hier matin à Conflans-Sainte-Honorine, quelques roses



avaient été déposées à l'entrée du collège de ce quartier pavillonnaire décrit par des élèves et leurs parents comme calme et sans histoire. Le professeur, Samuel Paty, un quadragénaire père de famille connu pour son investissement auprès de ses élèves, était « très apprécié », a assuré Armelle, dont le fils de 13 ans fréquente le collège. « C'est tellement violent qu'on n'y croit toujours pas, même ce matin », a dit à l'AFP Monique Coquet, 76 ans, qui habite en face du collège. L'attentat a soulevé une vague d'indignation dans la classe politique, tous bords confondus. À l'Assemblée nationale, les députés se sont levés pour « saluer la mémoire » du professeur et dénoncer un « abominable attentat ». « Le séparatisme islamiste doit être combattu sans relâche, sans jamais faiblir », a réagi la députée LREM des Yvelines, Aurore Bergé, alors

qu'un projet de loi sur le sujet doit être présenté le 9 décembre en Conseil des ministres. « Charlie Hebdo » a exprimé sur Twitter « son sentiment d'horreur et de révolte », estimant que « l'intolérance vient de franchir un nouveau seuil ». Cette attaque survient trois semaines, jour pour jour, après l'attentat au hachoir perpétré par un jeune Pakistanais de 25 ans devant leurs anciens locaux. L'auteur de cet attentat islamiste avait déclaré aux enquêteurs avoir agi en réaction à la publication et la republication par « Charlie Hebdo », début septembre, des caricatures de Mahomet, à l'ouverture du procès des attentats de janvier 2015 qui avaient notamment décimé la rédaction du journal. La vague d'attentats jihadistes sans précédent amorcée en 2015 en France a fait 259 morts avec celle de ce professeur. M. M.



Commentaire

Volonté

Par Fouzia Mahmoudi

La tension en mer Méditerranée entre la Turquie et la Grèce continue de monter, poussant même aujourd'hui les dirigeants de l'Union européenne, qui avaient jusque-là préféré éviter la confrontation brutale, laissant la France seule s'opposer frontalement à Ankara pour défendre Athènes, à dénoncer les « provocations » de la Turquie en Méditerranée orientale et renouveler leur menace de sanctions dans les conclusions adoptées lors d'un sommet à Bruxelles. « Nous déplorons les actions et les provocations unilatérales de la Turquie », a déclaré le président du Conseil européen, Charles Michel, à l'issue de la réunion. « Le Conseil européen demande instamment à la Turquie d'inverser ses actions et d'œuvrer à la détente de manière cohérente et soutenue », précise le texte des conclusions. « Nous avons réaffirmé notre volonté de ne céder en rien à ces provocations et nous avons acté que nous reviendrons avec des décisions dans les prochains mois, en fonction de l'évolution du comportement de la Turquie », a expliqué le Président français Emmanuel Macron lors de son point de presse. Les dirigeants européens ont rappelé, dans leurs conclusions, la menace de sanctions formulée si Ankara ne cesse pas ses actions unilatérales. Ils ont condamné vendredi le soutien d'Ankara à la décision des autorités de l'autoproclamée République turque de Chypre-Nord (RTCN) de rouvrir l'accès à la station balnéaire chypriote-grecque de Varosha, interdit par l'armée turque depuis l'invasion du nord de l'île par Ankara il y a 46 ans. Ils ont également dénoncé le retour du navire d'exploration gazière « Oruç Reis » au sud de l'île grecque de Kastellorizo, proche des côtes turques, au risque de raviver les tensions avec la Grèce. Ce navire avait été retiré des eaux grecques avant le sommet européen des 1^{er} et 2^e octobre. « Si Ankara poursuit ses actions illégales, nous utiliserons tous les instruments à notre disposition », avait averti Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, à l'issue du sommet début octobre. Des sanctions économiques ont été élaborées et elles sont prêtes à être « utilisées immédiatement », avait-elle assuré. Les dirigeants européens ont prévu une évaluation de la situation en décembre et les conclusions adoptées vendredi sont une mise en garde à Ankara avec le rappel des résolutions des Nations unies. Reste à savoir si l'UE osera joindre les actes aux mots et se permettra, vu les relations compliquées qui la lie à la Turquie et notamment sur le dossier de l'immigration, d'inciter Erdogan à répliquer et à, peut-être, pousser la situation jusqu'à un point de non-retour.

F. M.

Nagorny Karabakh

Douze civils tués en Azerbaïdjan, le Président crie vengeance

L'Azerbaïdjan a juré hier de « venger » la mort de treize civils dans le bombardement nocturne de Gandja, deuxième ville du pays, nouvelle escalade du conflit du Nagorny Karabakh entre Azerbaïdjanais et séparatistes arméniens. Quelques heures avant les frappes sur Gandja, des tirs avaient visé la capitale des indépendantistes, Stepanakert, et la ville de Choucha, dont la majorité des habitants ont fui depuis le début des hostilités le 27 septembre. Ces bombardements, ainsi que les combats sur la ligne de front, témoignent de l'impuissance depuis trois semaines de la communauté internationale. Depuis une semaine, un accord de trêve humanitaire négocié sous l'égide de Moscou n'a jamais été appliqué. Le chef du Pentagone, Mark Esper, et la ministre française des Armées, Florence Parly, ont insisté sur la nécessité d'arrêter les hostilités. Le Nagorny Karabakh, majoritairement peuplé d'Arméniens chrétiens, a fait sécession de l'Azerbaïdjan, chiite turcophone, peu avant la dislocation de l'URSS en 1991, entraînant une guerre ayant fait 30 000 morts dans les années 1990. Un ces-

sez-le-feu, émaillé de heurts, était en vigueur depuis 1994. A Gandja, de nombreuses maisons ont été détruites par un pilonnage vers 03h00 locales (23h00 GMT vendredi) qui a tué, selon le procureur général, 13 civils, dont des enfants, et fait plus de 45 blessés. « Nous allons nous venger sur le champ de bataille », a proclamé le Président azerbaïdjanais, Ilham Aliev, dans un discours où il a qualifié son ennemi séparatiste et son partenaire, l'Arménie, tour à tour de « chien », « fascistes » et de « bêtes sauvages ». Dans la ville, des résidents en larmes fuyaient dans la nuit, certains en pyjamas et pantoufles, ont constaté les journalistes de l'AFP. « Toutes les maisons autour ont été détruites. Beaucoup de personnes sont sous les décombres », se lamentait Roubaba Jafarova, 65 ans, devant les restes de sa maison. Des dizaines de secouristes ont cherché des survivants à mains nues. Après quelques heures, une équipe a rassemblé des restes humains déchiétés dans des housses mortuaires noires. « On ne peut pas identifier les corps, on ne sait pas si on arrivera à les identifier à la morgue. Ils sont tous en mor-

ceaux », dit, épouvanté, Mayil Chakhnazarov, 36 ans. Ville d'environ 300 000 habitants, Gandja a été frappée à plusieurs reprises depuis le début du conflit, notamment dimanche dernier lorsqu'un missile a fait dix morts. Les séparatistes arméniens ont relevé hier que la ville abrite « des cibles légitimes » : base aérienne, état-major d'une brigade motorisée, forces spéciales, centre des opérations de la défense azerbaïdjanaise, dépôts de carburant de l'armée et usines de munitions. Ils ont accusé l'Azerbaïdjan d'avoir attaqué durant la nuit les infrastructures civiles du Karabakh, nécessitant une riposte. Stepanakert a été secoué par des explosions vers 22h00, 4h30 et 5h30, selon les journalistes de l'AFP. Une frappe a détruit une partie du toit d'un centre commercial et, plus loin, les vitres de commerces et d'un immeuble d'habitation ont volé en éclats. « Ce qui s'est passé là est insensé. Comment la communauté internationale peut être si indifférente ! », s'empourpura Gaïane Gharibian, une Arménienne de 45 ans, qui dormait au sous-sol et dont le mari est au front. Sur le front, les combats ont continué aussi.



OGC Nice

Hicham Boudaoui opérationnel

L'INTERNATIONAL algérien de l'OGC Nice, Hicham Boudaoui, éloigné des terrains depuis début août à cause d'une blessure au genou, est désormais disponible, a annoncé l'entraîneur azuréen, Patrick Vieira, vendredi, à 48 heures du match en déplacement contre Saint-Etienne pour le compte de la 7^e journée du championnat de France de Ligue 1. «Hicham (Boudaoui) et Danilo sont disponibles. Ils reviennent de loin car ils ont été écartés des terrains pendant beaucoup de temps. Ils n'ont pas 90 minutes dans les jambes, mais on verra demain s'ils seront dans le groupe», a déclaré le coach niçois en conférence de presse. L'ancien joueur du Paradou AC avait été victime d'une lésion méniscale, lors du match amical disputé contre les Slovaques du FK DAC 1904 (6-0) le 4 août, en marge du stage d'intersaison effectué en Autriche. Boudaoui qui n'a disputé aucune ren-

contre du championnat cette saison, avait repris le travail individuel sur le terrain le 18 septembre dernier. Son compatriote Youcef Atal, blessé lors de la défaite concédée face au PSG (0-3) lors de la 4^e journée du championnat de France, devrait quant à lui effectuer son retour dans le groupe mardi prochain, selon Vieira. Actuellement en phase de reprise, Youcef Atal et Alexis Claude-Maurice (lésion musculaire à la cuisse) continuent de s'entraîner en marge de leurs coéquipiers. «Ils devraient rejoindre le groupe mardi», a déclaré le coach azuréen. Le défenseur algérien de 24 ans revenait d'une autre blessure aux ischio-jambiers, contractée fin août, qui l'a éloigné des terrains près d'un mois. L'OGC Nice occupe actuellement la huitième place du classement du championnat de France avec 10 points, à quatre longueurs du leader Rennes (14 pts).

Sélection nationale U20

19 binationaux en stage bloqué du 22 au 25 octobre

DIX-NEUF joueurs algériens, issus de l'émigration et relevant encore de la catégorie des moins de 20 ans, effectueront un stage bloqué du 22 au 25 octobre courant, au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), a-t-on appris, vendredi, auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Un groupe sélectionné exclusivement dans le championnat de France, grâce au travail de FAF-Radar : la structure établie en France, qui se charge de la prospection et du suivi des jeunes joueurs algériens évoluant à l'étranger. Avec cinq joueurs sélectionnés, l'Olympique de Marseille est le club le mieux représenté dans cet effectif, devant le Paris Saint-Germain (3), le HSC Montpellier (2), l'AS Nancy-Lorraine (2) et les Girondins de Bordeaux (2), au moment où d'autres formations, comme le RC Lens, le Stade de

Reims, le SC Amiens, le FC Sochaux et le FC Valenciennes ne comptent qu'un seul joueur.

Liste des joueurs sélectionnés : Zitouni Lyès (SC Amiens), Oufella Massinissa (PSG), Aidanis Yanis (PSG), Touati Hussayn (PSG), Tbahritir Redouane (Stade de Reims), Pellissard Jessim (FC Sochaux), Oudjani Adem Ahmed (RC Lens), Boutouatou Aymen Abdelkrim (FC Valenciennes), Aggoune Mohamed Mansour (FCG Bordeaux), Gharnou Walid (FCG Bordeaux), Khetir Abbès (O. Marseille), Kada Joakim (O. Marseille), Baâloudji Mehdi Lokmane (O. Marseille), Ressa Yacine (O. Marseille), Hadjem Yanis Ahmed (O. Marseille), Ghilas Mokhtar (HSC Montpellier), Nacer Chouiter Selman (HSC Montpellier), Mehenni Farès (AS Nancy-Lorraine), Lamrani Enzo (AS Nancy-Lorraine).

Ligue des champions africaine 2019/2020

La finale se jouera en Egypte

LA FINALE de la Ligue des champions sera disputée le 6 novembre en Egypte, en cas de duel maroco-égyptien, selon un tirage au sort effectué, vendredi à Casablanca, par la Confédération africaine de football (CAF).

Conduit par le directeur des compétitions de la CAF, Samson Adamu, le tirage au sort a décidé qu'en cas de finale opposant une équipe égyptienne et une autre marocaine, le match sera disputé le 6 novembre en Egypte, a indiqué un communiqué de la CAF publié sur son site internet.

Dans le cas où deux équipes du même pays atteindraient la finale, celle-ci se jouerait dans leurs pays respectifs, souligne la même source.

Il est à rappeler que pour le compte des demi-finales aller,

le Wydad de Casablanca a affronté hier Al Ahly, tandis que le Raja de Casablanca croisera le fer avec le Zamalek dimanche au Complexe sportif Mohammed V. Les matches retour se joueront respectivement les 23 et 24 octobre 2020 au Stade International du Caire.

Le MINISTÈRE de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé de lever la «suspension provisoire» dont a fait l'objet depuis quelques mois, le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bessaad, a appris l'APS, vendredi, auprès d'une source proche du MJS. «M. Bessaad reprend son poste à la tête de l'instance fédérale, après avoir été victime d'une décision arbitraire pour des motifs non réglementaires», a précisé la même source.

Premier League anglaise

Slimani reste à Leicester, Benrahma opte pour West Ham

■ Le dernier jour du mercato en Europe, principalement en Angleterre, a été décisif pour deux joueurs internationaux, à savoir Islam Slimani et Saïd Benrahma dont le sort a été scellé après plusieurs offres reçues. Slimani a, en fin de compte, pu arracher une nouvelle chance et rester à Leicester City, après avoir été inscrit dans la liste des 25 joueurs qui débiteront la saison avec les Foxes.

Par Mahfoud M.

Brendan Rodgers a même déclaré en conférence de presse qu'il va donner sa chance à Slimani et que ce dernier mérite de rester à Leicester après sa belle saison avec Monaco. L'attaquant international algérien qui n'a pas eu beaucoup de chance avec le club, se voit offrir une nouvelle opportunité pour faire ses preuves en Premier League cette saison, même si les choses s'annoncent compliquées pour prendre la place de titulaire de Jamie Vardy qui fait un très bon début de saison. Prêté la saison dernière par Leicester City à l'AS Monaco, l'ancien pensionnaire du Sporting Portugal et champion d'Afrique de la CAN-2019 est encore lié jusqu'en juin 2021 avec les «Foxes». Avant son retour du côté du King Power Stadium, Slimani avait marqué 9 buts en 18 matches de Ligue 1 avec le maillot monégasque.

De son côté, l'attaquant Saïd Benrahma (Brentford-Championship) s'est engagé avec West Ham pour une saison à titre de prêt avec une option d'achat obligatoire. «Je suis très



Benrahma réalise un transfert intéressant

content de rejoindre West Ham, un club historique en Angleterre. Je vais donner le maximum pour être à la hauteur des espérances de l'entraîneur et du club», a déclaré Benrahma qui portera le numéro 9 des Hammers. De son côté, le directeur sportif de Brentford FC, Phil Giles, a indiqué que son club a passé «les derniers jours à discuter de la manière de structurer cet accord. Tout le monde a convenu qu'une

période de prêt initiale, et un accord sur ce prêt devenant finalement permanent, était le meilleur manière de procéder pour toutes les parties». Benrahma (25 ans), qui avait rejoint Brentford en provenance de l'OGC Nice en juillet 2018, a passé un séjour mémorable avec les «Bees». Il a marqué 30 buts en 94 matches, auxquels s'ajoutent 31 passes décisives. M. M.

Nîmes Olympique

Aribi joue 20 minutes et perd face au PSG

L'attaquant algérien de Nîmes Olympique, Karim Aribi, a joué les 20 dernières minutes de la rencontre face au Paris SG, perdue sur le score de 4 à 0, vendredi pour le compte de la 7^e journée de la Ligue 1 française de football. Convoqué pour la première fois

dans le groupe de son nouveau club, l'attaquant algérien a eu la chance de découvrir pour la première fois les terrains de la ligue 1 lors du match Nîmes - PSG. L'ancien attaquant de l'Etoile du Sahel a eu l'opportunité de disputer ses toutes premières vingt minutes en Ligue 1

française lorsqu'il a fait son entrée en jeu en deuxième période, à la place de son coéquipier Nolan Roux.

Aribi (26 ans) s'est engagé avec Nîmes le 3 octobre dernier en provenance de l'ES Sahel (L1 tunisienne) pour un contrat de trois ans.

Olympique Lyonnais

Rudi Garcia : «Benlamri est un guerrier»

Le défenseur international algérien de l'Olympique Lyonnais, Djamel Eddine Benlamri, a été encensé par

son entraîneur, Rudi Garcia, l'ayant qualifié de «guerrier» pendant sa conférence de presse, vendredi. «Nous disposons

de plusieurs joueurs offensifs et techniques, et je suis très content des arrivées de Paqueta et De Sciglio. J'aime aussi ce que va nous apporter Benlamri, même s'il n'est pas encore prêt physiquement. C'est un guerrier», a assuré l'ancien coach de l'AS Rome et de l'Olympique de Marseille pendant la conférence d'avant-match contre le Racing Club de Strasbourg.

Le stoppeur de 30 ans avait rejoint l'OL au dernier jour du mercato, en provenance d'Arabie saoudite, où il était rupture de ban avec les dirigeants de son ancien club, Al-Shabab.

Tennis

Le président de la FAT, Bessaad, rétabli dans ses droits

Le MINISTÈRE de la Jeunesse et des Sports (MJS) a décidé de lever la «suspension provisoire» dont a fait l'objet depuis quelques mois, le président de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Mohamed Bessaad, a appris l'APS, vendredi, auprès d'une source proche du MJS. «M. Bessaad reprend son poste à la tête de l'instance fédérale, après avoir été victime d'une décision arbitraire pour des motifs non réglementaires», a précisé la même source.

M. Bessaad avait été, rappelle-t-on, suspendu à titre provisoire en décembre 2019 par l'ancien ministre de la Jeunesse et des sports, Raouf Salim Bernaoui, pour «mauvaise gestion», une suspension qui a valu à la FAT de connaître une grave crise, au cours de laquelle trois membres du Bureau fédéral ont été nommés «à titre intérimaire» à la tête de l'instance fédérale, en l'occurrence respectivement, Boualem Hadj-Ali, Mohamed Dahmani et Mohamed Lazar.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Saïd Chengriha en visite à la 1^{re} Région militaire «La jeunesse algérienne sera au rendez-vous avec le destin»

LE CHEF d'état-major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chengriha, a effectué, hier, une visite de travail et d'inspection à la 1^{re} Région militaire à Blida. Lors de cette visite, le général de corps d'Armée a prononcé un discours dans lequel il a affirmé que la jeunesse algérienne aura rendez-vous avec l'histoire à l'occasion de ce scrutin. Un scrutin qui jettera les bases d'une Algérie nouvelle. «La jeunesse algérienne, sera au rendez-vous avec le destin, pour bâtir leur pays de leurs propres mains et tracer les repères de l'Algérie nouvelle, suivant leur volonté et leurs ambitions, comme l'ont fait les vaillants artisans de Novembre, qui ont offert à l'Algérie une fierté et une gloire éternelles. Ils se tiendront aux côtés de leurs frères de l'Armée nationale populaire, unis et solidaires, tel un rempart solide face aux conspirateurs, qui ne parviendront jamais à souiller cette terre irriguée du sang des glorieux chouhada», a-t-il dit. Selon lui, le peuple algérien authentique tracera, à l'occasion du référendum sur le projet de révision de la Constitution, «une épopée grandiose au service de la patrie, qui sera conservée dans l'histoire et préservée au sein de la mémoire collective de toute la nation. Cette épopée constituera une autre pierre, qui permettra à notre peuple fier de s'élever parmi les nations et les peuples,



à travers sa participation massive dans ce référendum important, voire crucial». Par ailleurs, le chef d'état-major a procédé à l'inauguration officielle de l'Ecole d'application de l'arme de reconnaissance à Chlef, où il a tenu une réunion avec les cadres et les personnels, lors de laquelle il les a exhortés sur la nécessité d'intensifier le travail avec assiduité et rigueur, pour améliorer davantage la qualité de la formation et l'élever au rang de l'excellence, afin d'atteindre les résultats escomptés. «J'appelle tous les responsables concernés, au niveau de cette nouvelle Ecole, à l'effet d'intensifier le travail avec assiduité et rigueur, pour améliorer la qualité de la formation, et l'élever au rang de l'excellence, afin d'atteindre les résultats escomptés et ancrer un mode d'enseignement et de formation disciplinaire, mental et moral, que nous voulons être un exemple à suivre à l'avenir, considérant que vous constituez le noyau de ce processus de formation clairvoyant. Cela aura également un impact positif sur le développement de la performance de notre Corps de bataille», a-t-il déclaré. K. L.

El Tarf

Saisie de 82 quintaux d'insecticides et engrais avariés

LES SERVICES de police de Bouteldja (El Tarf) ont saisi 82 quintaux de produits chimiques utilisés dans le domaine agricole, dont une partie est avariée et l'autre est commercialisée sans factures, a-t-on appris, hier, auprès du chargé de communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une information faisant état du stockage et la commercialisation d'insecticides et engrais avariés ou sans factures, par des commerçants qui envisageaient de les proposer aux consommateurs à des prix spéculatifs, les services de police ont ouvert une enquête qui a permis de révéler la complicité d'un responsable d'une coopérative agricole d'approvisionnement et des services exerçant dans la commune de Besbes, a ajouté le commissaire principale Mohamed Karim

Labidi. Lors d'une sortie inopinée ciblant ces commerces, les services de police ont mis la main sur cette importante quantité de produits dangereux et élaborés des dossiers judiciaires en vue de la poursuite de l'ensemble des contrevenants, un groupe de commerçants ainsi que le directeur de la coopérative suscitée, a-t-on noté.

Poursuivis pour «stockage et commercialisation de produits chimiques sensibles sans autorisation», «vente de produits chimiques avariés», «spéculation et faux et usage de faux», le principal mis en cause, le directeur de la coopérative agricole a été placé sous contrôle judiciaire et les autres ont été libérés en attendant le parachèvement de l'enquête, a-t-on conclu de même source.

O. N.

Le pouvoir d'achat des Algériens



Djalou@hotmail.com

Affaire Sovac à la cour d'Alger

Les plaidoiries de la défense ont repris

■ Le procès en appel de l'homme d'affaires et président du groupe Sovac pour le montage et l'importation de véhicules, Mourad Oulmi, accusé de «blanchiment d'argent et incitation d'agents publics à exploiter leur influence», a repris hier à la cour d'Alger par les plaidoiries de la défense, après trois semaines de suspension.

Par Meriem B.

O u tre l'ancien président-directeur général du Crédit populaire algérien (CPA), Omar Boudiab et des cadres de cette banque et du ministère de l'Industrie, l'affaire implique aussi l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, l'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousofi, et Khidher Oulmi (frère cadet de Mourad Oulmi).

Dans leurs plaidoiries reprises hier, les avocats du principal accusé, Mourad Oulmi, ont plaidé son innocence, affirmant que son dossier était «fondé sur des faits erronés» et «dépourvu de preuves» des griefs retenus contre leur client.

La défense a également signalé que Mourad Oulmi «avait une bonne situation à l'étranger» et qu'il est venu en Algérie comme «investisseur et opérateur économique et non pas

comme un "trabendiste"», car «il avait espoir en son pays et qu'il voulait contribuer à son développement économique».

Les avocats ont aussi déploré le fait de considérer comme «voleur» toute personne ayant réussi ses projets et dire de son succès qu'il s'agit d'un «luxe insultant».

Ouvert le 23 septembre dernier, le procès a été suspendu au deuxième jour suite au malaise qu'a eu le bâtonnier du barreau d'Alger, M^{re} Abdelmadjid Sellini, membre du collectif d'avocats de Mourad Oulmi, lors de la séance consacrée aux plaidoiries. Depuis, la cour d'Alger avait annoncé une première fois que le verdict sera rendu le 30 septembre, puis l'a reporté une deuxième fois pour le 10 octobre, jour où il a été décidé la poursuite des délibérations jusqu'à hier, suite à l'absence de la défense et de plusieurs accusés.

Pour rappel, le procureur général près la cour d'Alger avait requis des peines de 15 et 12 ans de prison ferme respectivement contre Mourad Oulmi, patron du groupe Sovac, et son frère Khidher Oulmi.

Une peine de 15 ans de prison ferme a été requise contre Ahmed Ouyahia et de 10 ans de prison ferme contre Youcef Yousofi, assortie d'une amende de 2 millions de DA chacun.

Le procureur général avait requis une peine de 3 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA contre Omar Boudiab et des cadres de la banque et de l'industrie, impliqués dans l'affaire.

Il a été aussi demandé la saisie des biens et le gel des activités des entreprises représentées dans le procès par des personnes morales avec une amende de 32 millions de DA pour chacune.

M. B.

Explosion de gaz à El Bayadh

Le nombre des victimes s'alourdit à six morts

UNE FEMME blessée dans l'accident de l'explosion de gaz survenu la semaine dernière à El Bayadh a succombé hier à ses blessures, a-t-on appris auprès des membres de sa famille, portant le nombre de morts dans cet

accident à six personnes. Agée de 43 ans, la victime avait été transférée le jour de l'accident, soit samedi dernier, en urgence vers l'hôpital des grands brûlés de Douéra (Alger), en même temps que trois autres blessés, à

bord de deux hélicoptères relevant des services de la Protection civile.

L'accident d'explosion de gaz survenu dans la ville d'Al-Bayadh a également fait 17 blessés.

Y. N.